

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC 210323 061

portant sur

COTISATION 2021 À L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU CINÉMA

Le Maire de la commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L2122-22,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article sus-visé,

VU la décision du Maire n°MLDC_200116_006 du 16 janvier 2020, relative à la cotisation 2020 à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma,

VU le courrier de l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma, relatif à l'appel à cotisation pour l'année 2021,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Le renouvellement de l'adhésion à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma nécessite le versement de la cotisation 2021 d'un montant de cent euros (100,00 €),

ARTICLE 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal – chapitre 011 -article 6281,

ARTICLE 3 : La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations,

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier et moi-même sommes chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lodève, le vingt trois mars deux mille vingt et un,

Le Maire,
Gaëlle LÉVÊQUE





BULLETIN D'ADHESION 2021

Société d'exploitation cinématographique

N° Adhérent **84**

Pour les accès ADRC aux films, l'adhésion est obligatoire.

Ce formulaire nous est INDISPENSABLE pour enregistrer votre adhésion. Si vous ne souhaitez plus être sollicité par l'ADRC, voir au dos.

Si certaines des informations pré-imprimées sont incorrectes, vous pouvez les rayer et inscrire à côté ce qui doit les remplacer. Merci de remplir les informations manquantes.

INFORMATIONS SUR L'ADHERENT(E)

ATTENTION !

si vous n'êtes pas
adhérent à
l'association
au 31 mai 2021,
votre accès ADRC
aux films sera
suspendu

Dénomination	CINEMA LUTEVA - VILLE DE LODÈVE	
Responsable	Madame Gaëlle LEVEQUE	
Fonction	Maire	
Adresse courrier	Boulevard Joseph Maury	
CP - Ville courrier	34700 LODÈVE	
Téléphone	04 67 96 40 23	Portable 06 17 09 74 90
Courriel	cinema.luteva@lodeve.com	
Site Internet		

INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION

Enseigne	Les Cinémas Luteva	N° d'autorisation	7 230 475
Adresse Cinéma	Boulevard Joseph Maury	Statut	Collectivité
CP - Ville	34700 LODÈVE		(Société, Association, Régie, Collectivité, SARL, SAS...)

CONTACT ADHESION

Nom	Mme Béatrice ROSE	Téléphone	06 17 09 74 90
Fonction	Responsable	Courriel	beatrice.rose@lodeve.com

REGLEMENT DE LA COTISATION

La cotisation annuelle des Sociétés d'Exploitation est établie à **100,00 €** (par établissement cinématographique)

Chèque bancaire libellé à l'ordre de l'ADRC. Merci de nous le renvoyer, accompagné de ce bulletin d'adhésion. A réception, un reçu d'adhésion vous sera délivré.

Virement bancaire Mandat administratif. Merci de nous renvoyer ce bulletin d'adhésion signé et complété.
- A réception, un appel à cotisation et un RIB vous seront envoyés.
- A l'identification de votre virement/mandat sur notre relevé de compte bancaire, un reçu d'adhésion (tenant lieu de facture) vous sera délivré.

Personne à contacter pour le suivi du règlement par virement ou mandat (indispensable)

Civilité	Mme	Prenom	Magali	Nom	VAILLE
Téléphone	04 67 88 86 60	Courriel	magali.vaille@lodeve.com		

Téléverser l'appel à cotisation sur Chorus Pro. Merci de nous indiquer vos références ci-dessous

N° Siret Code service N° d'engagement

Je soussigné(e), Madame Gaëlle LEVEQUE

certifie l'exactitude des informations ci-dessus et déclare adhérer pour l'année 2021 à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma dans le Collège Sociétés d'Exploitation. J'accepte que l'ADRC mémorise et utilise les données personnelles collectées dans ce formulaire et j'autorise l'ADRC à me communiquer des informations complémentaires sur ses projets via ces coordonnées.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'ADRC s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.

DATE : 23/03/2021

CACHET et SIGNATURE :

Merci de retourner ce bulletin par courrier ou courriel à l'ADRC - à l'attention de Sylvie LECAMUS

16 rue d'Ouessant - 75015 PARIS / s.lecamus@adrc-asso.org

Ligne directe : 01 56 89 20 41 / Standard : 01 56 89 20 30 / <http://www.adrc-asso.org> / adrc@adrc-asso.org / SIRET 32765713600070

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.